

et le qui dit le journal.

c) G. de Kariat est évidemment le même retour au chef de S.O. mais comme il
quitté le journal de l'occupation, on ne peut vraiment pas lui reprocher
à représenter celui-ci en tant que journal pro-Rouche.

d) Il est exact que Juber et Thier ont été cotés à côté de quelques lignes au
article sur l'occupation. Leur signature a été supprimée.

e) Il est certain que tout est bien d'être parfait - et si le journal n'appare,
mais en principe, il ne s'agit pas d'un journal exact et de la même façon. Mais j'ai
réfléchi que le 23 août à 10 heures le film était en train de
Bayane d'épave - et que le 1^{er} no du journal est sorti vers 17 h. Depuis
les incidents successifs sont venus s'y ajouter. S'agit certain que si
le Drape est mécontent, le journal ne l'est pas non plus. Le fait de
passion du journal par le Comité a donné lieu à de vives critiques
faibles et dramatiques. Si vous le comparez, vous trouverez de la haine
de l'actualité acquise. Je ne ferai un film de ces bases de principes ressi-
gnés si vous ne faites le honneur et le jeu, les que vous s'agit à Bayane,
de mal juger et non le cloze (2 fois l'ancien). Tout ceci est
beaucoup trop long à raconter par écrit.

2) Cher Veuillez m'écrire si je vous dis, très respectueusement, que si
votre lettre était publiée dans le journal, elle il était peu apparemment
de l'ouvrage, total à de si nombreux exemplaires.

Je m'explique. À part de maison, la libération a été marquée d'une
époque très jeune. L'archipèl et ses vicaires ont été activés dans
les rues - l'archipèl a eu une part de responsabilité dans
toute l'île, communitaire et locale, a écrit aux familles des tris
aux banquets et réunions.

À Bayane ce n'est pas le cas. Le clergé de la ville - qui ne
paraît pas avoir en haut ses paroles de "vraie anarchie", s'est
couché par le fait même de la libération nationale. Mais, catholique,
je n'ai aucune profession - mais c'est un fait. Parmi les membres de Comité
de l'île, il y a des communistes, des A.F. et des autres. Aucun, je crois,
n'est catholique. - En fait, rien par le moment dans leur attitude
ne le montre. Seulement j'ai l'impression qu'il ne faudrait pas quod
les par et leurs actions, et je m'explique à tous ces faits à côté
des événements. Le clergé bayanaise s'est déjà signalé par 2 ou 3 joffes.

Défense du Ray

manuels que le D^r Grant et moi avons vu par bien que ml. Al
pas vint par le fait impossible par de réclamations justifiées mais injustes.
Il est parfaitement légitime que l'on ait été républicain - mais il est un
fait certain en histoire, c'est que le nombre de clergés par le Reg. CC par
entre 1880 et 1910 a diminué de l'Eglise de nosse église. De plus,
que le clergé de la région n'a été par aucune manière ~~avec~~ la république
mais genre libéral, tout ce que l'on a pu faire est "monnaie de cuivre"
Le clergé dans cette région - a fait tout ce qu'il a pu - a aussi fait
de nombreuses au temps de la République - par qu'il n'est pas si crâne
de ne pas être à la première place dans le "nouvel ordre nouveau"

C'est est par que je vous demande le silence. C'est ma. Je n'ai été
dans le Comité en tant que Catholique, par que Catholique - par défense
de moi que je n'ai - fait de la loi par ml - le direct catholique
si a la attaque. - Prenez par moi, afin que le goût a l'air m'importe.
Mais, au point de vue technique, si vous avez d'autres suggestions au fait-à-faire
à faire, écrivez moi à moi seule et discrètement. Je préfère votre
silence au moment choisi par moi - ou je le présenterai mais peut être
comme venant de moi par certains cas, si je suis qui avait elle, ou plus de
chances d'aboutir. Et ainsi le Comité n'aura la surprise à être mal sur le
"avis"

Veuillez excuser, Monsieur l'abbé, la explication trop longue, mais bien
franche. - Ce qui je suis à votre bonne disposition, ce ne va pas d'en
abuser, si vous le jugez nécessaire. J'espère, je vous le répète - s'il
à vous voir chez moi si vous en avez l'occasion.
Je vous prie de bien vouloir m'écrire Monsieur l'abbé, à un moment
qui m'importe.

J. P. Act. 2. B

A. Défense du Ray 2 Pl. L. Poteau Bayama.